



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Déclaration liminaire de la FSU12

CTSD du 5 Janvier 2021

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

La FSU a publié début décembre les résultats d'un sondage commandé à l'institut IPSOS. Il en ressort que personnels comme parents d'élèves manifestent un niveau inégalé de défiance vis-à-vis de la politique mise en œuvre par JM Blanquer. Le sondage dessine le portrait d'une communauté éducative qui s'estime d'autant plus malmenée qu'elle a une haute idée du rôle de l'école et de l'utilité sociale des métiers de l'éducation. Convaincu.es qu'ils et elles pourraient faire mieux s'ils et elles étaient reconnu.es, les personnels attendent une autre politique en matière de revalorisation salariale et de création de postes pour faire diminuer les effectifs par classe et le nombre d'élèves suivis par chaque personnel. Le divorce entre le ministre et le personnel est largement prononcé. Devant l'impéritie du ministre, l'improvisation permanente, des réformes déclinant un modèle éducatif largement contesté, le malaise enseignant est réel.

L'annonce mardi 15 décembre du 1^{er} ministre d'inciter les parents à garder les élèves les deux derniers jours d'école, a largement choqué : reconnaissant que l'école est bel et bien un lieu où circule le virus, elle est venue confirmer l'incohérence des discours du ministre, ses décisions arbitraires, et surtout son peu de respect pour le travail des enseignant.es. On se souvient notamment du ministre, déclarant le 11 mai dernier, jour de reprise des cours après 8 semaines de confinement : « *Il y a plus de risques à rester chez soi que d'aller à l'école* ». Il y a quelques semaines encore, Jean-Marc Huart, l'ancien DGESCO, n°2 du ministère et proche de JM Blanquer, devenu recteur de Nancy-Metz, déclarait en conférence de presse : « *Je voudrais dire aux parents que l'école est un lieu de sécurité par rapport au virus* ». Or devant les organisations syndicales, le ministre avait assuré qu'aucune modification n'interviendrait avant le 20 janvier... Cette annonce a envoyé un signal déplorable aux parents (louper deux jours d'école n'est pas si grave...) alors qu'au quotidien, les enseignant.es se battent pour donner du sens à l'école, luttent contre l'absentéisme, et tout simplement mettent en œuvre des scénarios pédagogiques, des évaluations, ou des projets qui ne peuvent être remis en cause à la dernière minute par des annonces dans les médias. La FSU exige des réponses sérieuses et responsables à la gravité de la situation sanitaire et non des comme cela devient une triste habitude, à travers les médias.

Encore une fois révélateur de ce pilotage, le 24 décembre, une ordonnance est venue donner les moyens de changer les règles d'organisation du bac et d'en informer les élèves jusqu'à 15 jours avant le début des épreuves. Le ministre institutionnalise donc l'improvisation alors qu'élèves et enseignant.es ont besoin de sérénité et d'une gestion responsable. Le « malaise enseignant » est une réalité et non une posture, il prospère sur un sentiment de déclassement et d'une dévalorisation salariale qui sont structurels. A cela s'ajoute un management marqué par la verticalité des injonctions qui nous éloignent de l'idée même de « confiance », slogan bien mal choisi par notre ministre.

Toujours en décembre, le projet de loi intitulé « 4D » comme « Décentralisation, déconcentration, différenciation et décomplexification » a été présenté sans aucune concertation préalable aux organisations syndicales. Pourtant ce projet de Loi touche plusieurs domaines (routes, environnement, santé) mais aussi l'éducation. La FSU dénonce le fait qu'une nouvelle phase de décentralisation soit entreprise sans qu'aucun bilan des précédentes n'ait été fait malgré ses demandes réitérées. Associée à la loi de transformation

publique du 6 août 2019 qui rend possible les détachements d'office des fonctionnaires, elle pourrait favoriser une nouvelle vague massive de privatisations.

La FSU s'oppose à tout nouvel acte de décentralisation, en particulier des services de médecine scolaire de l'Éducation Nationale aux départements en les réunissant avec les moyens des PMI pour créer un service de la santé de l'enfant tout au long de sa minorité. Ce projet signerait l'abandon d'une politique de santé définie dans le cadre de l'Éducation Nationale et signifierait pour les médecins, infirmier.es scolaires et conseiller.es de santé un transfert vers la Fonction publique territoriale et la dislocation de leur collectif de travail.

Les gestionnaires des EPLE, seraient quant à eux placés "sous l'autorité fonctionnelle des collectivités territoriales". Par ailleurs, la loi contiendrait des mesures permettant de définir localement un certain nombre de règles, il serait par exemple permis aux communes de définir la liste des pièces exigibles pour l'inscription administrative dans les écoles : quel peut être l'intérêt d'une telle disposition ?

C'est dans ce contexte que, fin décembre, la publication de la note annuelle de l'INSEE sur les salaires dans la fonction publique a été publiée et est venue confirmer que les enseignants sont particulièrement mal traités puisque leur pouvoir d'achat a régressé plus rapidement que ceux des autres personnels de l'Etat. Le ministre de l'Education nationale ne cesse de mettre en avant son désir de revaloriser les enseignant.es : "Faire du prof français le professeur le mieux payé d'Europe, en mettant le paquet" « ce ne sera pas des clopinettes » claironnait-il en février dernier sur les ondes. On constate ce que valent les paroles ministérielles : limiter la revalorisation aux seuls premiers échelons qui concernera 31% des enseignants et des enseignantes qui sont dans leurs quinze premières années de carrière. Deux ans après avoir lancé un pseudo « observatoire de la rémunération des enseignant.es », les annonces de la rue de Grenelle ne peuvent que décevoir. Rattraper le retard de rémunération des enseignant.es par rapport à leurs homologues européens nécessiterait une revalorisation des grilles indiciaires de 150 points, soit 700 € par mois en début de carrière et dégressive jusqu'à 100 points, soit 470 € en fin de carrière. Sans oublier un doublement de l'ISAE, indemnité à étendre à tous les PE, et une allocation d'équipement de 500€.

Parmi les motifs de mécontentement, le budget 2021. La FSU l'a rappelé à plusieurs occasions ces derniers mois, la crise épidémique, à travers ses différentes vagues est venue aggraver les difficultés du système éducatif en aggravant les inégalités scolaires, et de ce point de vue-là, c'est un autre budget 2021 à la hauteur des besoins du service public d'éducation qui est nécessaire et urgent. Le plan de relance doit intégrer des créations d'emplois à la hauteur du défi ! Défi, oui, car il ne s'agit rien moins que de revenir sur les errements des politiques d'austérité et de faire de l'instruction et de la réussite de tous les jeunes cet investissement d'avenir pour toute la société !

Pour les moyens mis pour la réalisation de l'acte d'enseignement, le constat n'est guère positif : outre le fait que les dotations exceptionnelles annoncées pour la crise sanitaire ne viennent pas relever les plafonds d'emplois alors que la crise sanitaire montre la réalité des besoins, nous allons encore constater le jeu de bonneteau auquel se livre le ministère depuis deux ans.

Dans le premier degré, alors que la politique du ministre de « priorité au primaire » est menée au détriment du « plus de maîtres que de que classes » et des moyens de remplacement, le bilan de rentrée confirme la dimension en trompe-l'œil de l'annonce de la rallonge des 1 248 postes accordés au printemps pour la rentrée 2020. En effet la moitié de ces postes sont des stagiaires comptant comme des demi-moyens diminuant la dotation de 308,5 postes. L'objectif d'alléger les effectifs dans les classes de grandes sections et de CP, ou de mieux accompagner les élèves pour réduire les inégalités scolaires ne sont pas, dans les faits, partagés par le ministre : la création insuffisante de postes et les fermetures de postes d'enseignant.es spécialisé.es des RASED sont là pour le montrer dans les faits. Quant à la direction d'école qui a fait pourtant l'objet de beaucoup d'effets d'annonce, le fléchage de 600 ETP parmi les 2 039 créations d'emplois prévues

pour 2021 pour améliorer les décharges des plus de 44 000 directrices et directeurs ne compensera pas l'absence d'aide administrative dans toutes les écoles. Le reste de ces créations ne suffira pas au dédoublement des grandes sections en REP+ et à l'allègement des effectifs en grande section et CP hors éducation prioritaire. Ainsi les effets d'annonce du ministre ne se traduisent, dans les faits, que par un effet de saupoudrage de ces moyens, de surcroît gagés sur les autres niveaux scolaires. Pas de quoi améliorer la situation de l'école partout sur le territoire !

Depuis le début de la crise sanitaire, la FSU interpelle le ministère sur la situation des AESH qui n'est pas suffisamment prise en compte, notamment en matière de protection individuelle. Le déploiement des PIAL et les dérives de gestion managériale qui l'accompagnent ajoutent à la dégradation des conditions de travail de ces personnels déjà très précaires. Le CHSCT ministériel a adopté un avis portant sur ces deux points, demandant la mise à disposition d'équipements adaptés, de limiter les déplacements entre établissements et de réaliser une étude d'impact de la mise en place des PIAL sur les conditions de travail des AESH.

Dans le second degré public, les dotations aux académies sont marquées cette année par la suppression de 1 800 emplois. Pendant le quinquennat de Nicolas Sarkozy où il a été numéro 2 du ministère de l'Éducation nationale ou depuis 2018, Jean-Michel Blanquer aura procédé à plus de 20000 suppressions d'emplois dans le second degré, dont 7890 depuis le début de ce quinquennat. Et pourtant, les notes de la DEPP font état d'une hausse continue annoncée des effectifs du second degré (public et privé) entre 2020 et 2024. L'écart entre la courbe des emplois et celle des effectifs d'élèves ne cesse de se creuser depuis l'arrivée de ce gouvernement. Les personnels sur le terrain doivent enseigner à des classes surchargées. Et les heures supplémentaires abondées pour masquer les suppressions d'emplois ne sont pas entièrement consommées. Dans le programme Vie de l'élève, alors que la situation est déjà difficile depuis plusieurs années, que la crise sanitaire pèse lourdement sur les vies scolaires, aucune création d'emploi de CPE pour la 4e année consécutive ! Aucune création non plus d'emplois de Psychologues de l'Éducation nationale dans un contexte où la fatigue et l'inquiétude nécessiteraient davantage de personnels et des équipes pluriprofessionnelles pleines et entières.

Mais il est vrai que pour le ministre, à la différence du vécu dans les établissements et écoles, ces personnels sont transparents et n'ont même pas droit à une mention dans la note de presse ministérielle sur le budget, qui, cette année, paraît complètement hors de la réalité !

La FSU souhaite également dire ses inquiétudes par rapport à l'expérimentation menée dans trois académies sur l'Éducation prioritaire, expérimentation dont la généralisation conduirait à un changement radical de la conception, substituant à une logique de territoire celle d'une dilution de moyens soumis à la contractualisation, permettant de peser sur les équipes et les pratiques professionnelles, ne garantissant pas la continuité des moyens, faisant exploser les réseaux. Nous rappelons l'attachement de la FSU à une carte de l'éducation prioritaire qui corresponde à la réalité des besoins, qui intègre enfin les lycées généraux et technologiques, les lycées professionnels et les écoles orphelines. La FSU rappelle la nécessité de donner du temps aux équipes et son exigence que soit versée à tous la prime REP/REP+, les AED et AESH en étant exclus actuellement.

Pour sa part, la voie professionnelle perd, elle, en moyenne 400 postes par an par l'application des nouvelles grilles horaires imposées par la mise en œuvre de sa réforme. À la rentrée prochaine, celle-ci sera appliquée à tous les niveaux et dans les deux parcours : CAP et baccalauréat professionnel. Le budget 2021 confirme que ce sont 1 011 postes qui auront été sacrifiés depuis 2018. Pour la FSU ces choix politiques sont explicites : la réforme est un instrument budgétaire pour démanteler la voie professionnelle. Les personnels travaillent dans des conditions de plus en plus intenables et au lieu de mettre en œuvre un véritable plan de pré-recrutement, le ministère augmente son recours aux personnels précaires. Contrairement à ses propos sur l'excellence, le ministre organise l'asphyxie de cette voie de formation.

La question des moyens permet aussi de renvoyer à un sujet plus spécifique, celui de l'EPS. Selon l'étude récente de l'ANSES, « 66 % des jeunes de 11 à 17 ans présentent un risque sanitaire préoccupant, caractérisé par le dépassement simultané des deux seuils sanitaires : plus de deux heures de temps écran et moins de 60 minutes d'activité physique par jour. 49 % d'entre eux présentent un risque sanitaire très élevé, caractérisé par des seuils plus sévères, soit plus de 4h30 de temps écran journalier et/ou moins de 20 minutes d'activité physique par jour. ». Les résultats de cette expertise devraient interpeler fortement un ministère soucieux de la jeunesse et devraient amener à des réponses bien plus consistantes que bouger 30 min par jour... Il faut d'ores et déjà passer à 3 h d'EPS en lycée, à 4 h dans tout le collège et engager un recrutement chaque année de 1 500 enseignants d'EPS !

Chacun l'aura compris, la FSU considère qu'on ne pourra éviter d'aggraver les inégalités sociales qu'à condition d'adopter un plan d'urgence pour le service public d'éducation. C'est pour tous ces motifs que la FSU appelle à une journée de mobilisation dans l'éducation le 26 janvier prochain.

L'ordre du jour de ce CTSD, à travers son point principal (le bilan du mouvement désormais appelé « lignes de gestion mobilité ») et ses questions diverses s'inscrit évidemment dans ce contexte. Cette année avec l'application de la Loi de la Transformation de la Fonction Publique, les collègues ont bien compris qu'en l'absence des représentant.es des personnels, les situations de mobilité restent incompréhensibles, illisibles et surtout que les décisions apparaissent opaques voire arbitraires. La garantie de transparence affichée par cette loi ne peut exister sans contrôle des représentant.es des personnels qui connaissent le terrain, les collègues et les situations particulières. Le bilan, du mouvement dans le 1^{er} degré, relève de particularités spécifiques départementales, et c'est pour cela que la FSU a demandé en CTA que les échanges autour de ces bilans et des évolutions éventuelles de ces LDG aient lieu préalablement dans chaque département à travers des groupes de travail avant que les travaux soient présentés au niveau académique. Nous réaffirmons ici ce point de vue, tout comme la conviction que la voix des représentants des personnels, doivent être bien davantage prise en considération dans ce mouvement.

Plus que jamais, la FSU restera mobilisée tout au long de cette année 2021, en poursuivant ses attaques contre le démantèlement des services publics en général, celui de l'éducation nationale en particulier. En quittant le Grenelle de l'Education, la FSU a dénoncé l'opération de communication et la mascarade qui était proposée à travers cette caricature de débat sur l'École, sa place dans la société, son avenir. L'École de Blanquer est celle du tri social, du mérite, de l'accroissement des inégalités. Le projet de la FSU en est exactement l'opposé : et c'est pourquoi nous revendiquons des moyens pour l'École qui permettent la réussite de tout.es les élèves, y compris dans les quartiers les plus pauvres que Blanquer veut dépouiller en attaquant l'Éducation Prioritaire... Ce projet, nous le porterons et le défendrons lors de la grève du 26 janvier 2021.

Parce que la FSU est un syndicat de luttes et de transformation sociale, ses vœux seront les suivants pour 2021 : mener toutes et tous ensemble les combats qui s'imposent pour une société plus juste, plus solidaire, plus écologique, plus féministe !